

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du vendredi 20 août 2021, salle de la Poste
(Convocation du 15 août 2021)

Présents : Sylvie BONNIN, Yves LAMARD, Guillaume PICARD, Maryse DOLARD, Timothé BAUDOT, Bernard RAMEAUX, Charles-Henri SERVAN, Pascal VANNIER

Excusés : Thibaut LACOSTE, Dominique MARTIN (pouvoir Sylvie BONNIN), Marie-Laure PIOTELAT (pouvoir Sylvie BONNIN)

Absents : Yan LAGOUGE, Héloïse MONCHAL

Total des présents : 8

Total de votants : 10

ORDRE DU JOUR :

1 Approbation du dernier compte-rendu

2 Commerces

Contrat de services et location gérance

3 Gîte et terrain de golf

3/a Personnel

3/b Bâtiments

3/c Entretien du terrain

4 Travaux de voirie

5 Informations et questions diverses

1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 JUIN 2021

Le vote pour l'approbation du PV du 25 juin est reporté au prochain conseil municipal.

2 COMMERCES

Contrat de service et location gérance

La réunion de la commission Délégation de Service Public s'est tenue le 18 août 2021 pour l'analyse des offres. L'offre retenue par la commission et proposée au conseil est celle de M. et Mme Bruno et Jeannine DEBOURG. Le contrat sera d'une durée de 18 mois à compter du 7 octobre 2021 (pendant la période de travaux).

Le montant global mensuel des loyers concernant la gérance Epicerie-Multiservices-Boulangerie-Bar sera de 750 € HT par mois (bail commercial et mise à disposition des locaux et du matériel).

Il est rappelé les délibérations prises concernant la DSP et la location gérance.

Il est proposé au conseil municipal de retenir l'offre de M. et Mme DEBOURG et un montant global de 750 € HT par mois.

Le conseil charge Madame le Maire de procéder aux formalités, d'effectuer et signer tous les contrats nécessaires à cette gestion (bail commercial et contrat de gestion)

Délibération 2021 – 40 et 41

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de votants	POUR	ABSTENTION	CONTRE
13	10	10	0	0

Le conseil valide à l'unanimité de retenir la proposition M. et Mme DEBOURG et arrête le montant de la redevance.

3 GÎTE ET GOLF

Mme le maire rappelle que l'acte de propriété a été signé en juillet dernier chez Me VERNIER.

L'encaissement et la finalisation de la mise à jour du contrat concernant les panneaux photovoltaïques ont également été réalisés.

Après nettoyage du garage, un certain nombre d'objets sont proposés à la vente. De même, les clubs de golf inutilisables pour la pratique du swin seront proposés à des clubs en activité, ainsi que du matériel faisant double emploi

3/a Personnel

Il est rappelé que le ménage du gîte est effectué par ELAN. Cependant, la commune peut avoir recours ponctuellement à une personne, afin de faire le ménage du gîte, entre les départs et arrivées des locataires, le samedi et souvent dans l'urgence. Considérant qu'il s'agit d'un travail spécifique et ponctuel à caractère discontinu, la rémunération sera faite après service fait sur la base d'un forfait horaire.

Afin de pouvoir rémunérer à la vacation différentes interventions imprévues, il est proposé au conseil municipal un tarif horaire forfaitaire de 13 €. Ce tarif s'appliquera donc pour toutes les interventions de courte durée ou d'urgence.

Pour éviter tout conflit d'intérêt et comme le prévoit la réglementation, il convient de noter que T. BAUDOT ne participe pas au vote.

Délibération 2021-42

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de votants	POUR	ABSTENTION	CONTRE
13	9	9	1 (B. Rameaux)	0

Le conseil municipal autorise le recrutement d'un vacataire en cas de besoin et charge le maire de procéder au recrutement au tarif horaire de 13 €.

3/b Bâtiments

Suite au plan de relance, des subventions et devis ont été demandés pour la réfection de la toiture arrière du bâtiment « ancien gîte ».

Il est proposé de réactualiser les devis et la disponibilité des entreprises pour les présenter à une future réunion de conseil.

Un devis avait également été demandé pour la réfection de la toiture de la chambre à four, située sur le côté entre les deux bâtiments. Vu l'état très mauvais des murs de ce dernier (nombreuses fissures) et la dangerosité de celui-ci, il est proposé la démolition de ce bâtiment, qui pourrait être réalisée par les employés communaux en hiver.

3/c Entretien du terrain de swin-golf

Mme le maire rappelle que le terrain de golf a été agréé par la Fédération de Swin-golf en juillet, et que l'Association Chapelle-Voland Swin (ACVS) a été créée pour référencement auprès de cette fédération. La commune dispose du matériel nécessaire pour la tonte du terrain. Une partie de ce matériel, utilisé pour l'entretien du golf par le passé et non approprié actuellement pourrait être cédé, pour envisager l'achat d'une tondeuse à adapter sur le tracteur Kubota du golf. L'association accepte de participer bénévolement à l'entretien du terrain, pour minimiser le travail des employés communaux. La commune pourra intervenir ponctuellement si nécessaire.

Il est proposé de mettre à disposition de l'association, le petit bâtiment (ancien gîte), le terrain pour l'activité swin et le matériel nécessaire (avec entretien et carburant) afin de permettre le lancement de l'activité. L'association s'engage à fournir une fois par an ses comptes à la commune (Convention de mise à disposition). Par ailleurs, il conviendra également d'être vigilant sur la séparation du terrain de swingolf et du gîte pour ne pas perturber le

fonctionnement de ce dernier. Des aménagements simples seront effectués pour garantir la tranquillité des locataires. L'association devra y veiller particulièrement.

Un point sera fait au plus tard le 31/12/2022 pour revoir les conditions de cette mise à disposition.

Délibération 2021 - 43

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de votants	POUR	ABSTENTION	CONTRE
13	10	9	1 (B. Rameaux)	0

Le conseil valide la mise à disposition de l'association, du bâtiment « ancien petit gîte », du terrain pour l'activité swin et du matériel nécessaire (avec entretien et carburant).

4 TRAVAUX DE VOIRIE

Concernant le broyage pour la réfection de la voirie, des devis avaient été demandés à deux entreprises. La commune a réceptionné une seule offre.

Quelques membres de la commission se sont réunis dimanche 1^{er} août pour définir le besoin.

Compte tenu de la présence d'une seule offre, du fait des conditions fixées dans l'appel d'offre jugées trop restrictives, le marché a été déclaré infructueux. Celui-ci a été relancé en modifiant les conditions de l'offre et en fixant les critères de sélection du marché (critères d'attribution : tarif et délais).

Il est donc décidé de relancer une nouvelle offre auprès de trois entrepreneurs.

B. RAMEAUX souligne le problème de la réception des devis et souhaite une réception sous plis cacheté des offres.

5 INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Information sur la difficulté du remplacement de Margaut MOREL, secrétaire de mairie, en arrêt maladie. Annonce de sa reprise le 23 août.

Démolition des bâtiments appartenant à M. BUCHER (Bourg). La sécurisation demandée à M. BUCHER, devra être réalisée avant la rentrée.

Une demande d'achat du terrain de l'ancien stade a été faite par l'entreprise BARDOUX TP.

Les cartes « avantages jeunes » seront distribuées à partir du 02 septembre.

Un règlement pour le concours photo « Votre village immortalisé par vos plus belles photos » sera mis à disposition prochainement.

L'étude pour l'implantation de l'antenne relais a été réalisée le 18 août. Une restitution sera faite par SFR au prochain conseil. Cette étude effectuée par SFR et demandée par le préfet doit respecter les consignes fixées dans l'arrêté préfectoral.

Guillaume PICARD signale l'oubli de l'article du président de l'association de chasse dans le bulletin municipal. Il fait part également des difficultés du service SPANC (absence de personnel).

État des diverses demandes concernant l'urbanisme depuis le début d'année :

Permis de construire :

Réception le	NOM demandeur	Adresse demande	Nature demande	Instruction LE	Avis	Décision le
28/01/2021	DARLAY Jonathan	213 rue des Villeroz	rénovation habitation existante	01/02/2021	Favorable	12/02/2021
04/02/2021	EARL COTE Benoit	rue de Lamarre	hangar agricole toiture photovoltaïque	08/02/2021	Favorable	22/04/2021
25/02/2021	PREVOST Bertrand	227 rue de Cosges	rénovation habitation existante	25/02/2021	Favorable	26/04/2021
19/04/2021	PUTIGNY Aurélien	179 imp du champ d'avril	création terrasse couverte	22/04/2021	Favorable	30/04/2021
16/07/2021	MAIRIE		extension commerce	16/07/2021		complète
06/08/2021	RAMEAUX Bernard	6080 route de Bletterans	extension hangar agricole	06/08/2021	Favorable	

Certificats d'urbanisme :

Réception le	NOM demandeur	adresse demande	Nature de la demande	Instruction le	Avis	Décision le
08/01/2021	PETIOT Josiane	5835 route de Bletterans	construction d'une maison	08/01/2021	Non réalisable	20/01/2021
21/01/2021	LAGUT Charlotte	rue de Marlot	construction d'une maison	21/01/2021	Non réalisable	12/03/2021
25/02/2021	BONNIN Paulette	rue du portail	construction d'une maison	25/02/2021	Non réalisable	12/03/2021
18/03/2021	MAIRIE	rue du Golf	Implantation d'un bâtiment pour une entreprise	18/03/2021	Non réalisable	21/05/2021
12/04/2021	MAIRIE	rue de Cosges	division de 5 parcelles pour construction	12/04/2021	Non réalisable	18/05/2021
25/05/2021	RACARY Alain	58 imp des rivières	implantation habitation légère	25/05/2021	Non réalisable	21/06/2021
15/06/2021	PRINCE Colette	1154 route de Sellieres	construction d'une maison	15/06/2021	Non réalisable	
15/07/2021	ROGUET Dominique	109 imp de la Grange Boisson	construction d'un hangar	15/07/2021	Non réalisable	28/07/2021
28/07/2021	Me VERNIER	336 rue des Blands	construction d'une maison	28/07/2021		
05/08/2021	CARD Christiane	impasse des rivières	construction d'une maison	05/08/2021		

Déclarations préalables :

Réception le	NOM demandeur	Adresse demande	Nature demande	Instruction le	Avis	Décision le
28/01/2021	CHEVALIER Jean Marc	400 imp grange Boisson	réhabilitation maison à l'identique	28/01/2021	favorable	19/02/2021
28/02/2021	GAEC des Jointout	Le Jointout	installation panneaux photovoltaïques	28/02/2021	favorable	01/04/2021
28/02/2021	TOUVREY Pascal	71 imp du bois de cosges	construction d'une piscine	28/02/2021	favorable	08/03/2021
02/03/2021	FAITEAU Kevin	128 rue des villeroz	installation panneaux photovoltaïques	02/03/2021	favorable	25/03/2021
19/03/2021	VIRET Françoise	535 rue des blands	pose de velux	19/03/2021	favorable	08/04/2021
25/03/2021	PADRUT hans Peter	1141 route dfu Bourg	création d'une véranda	25/03/2021	favorable	13/04/2021
12/04/2021	CARRE Dimitri	30 rue de Cosges	changement des menuiseries	12/04/2021	favorable	17/05/2021
04/05/2021	BERNARD Bruno	2790 rue de la corbiere	fermeture d'un pignon de batiment	04/05/2021	favorable	12/05/2021
17/06/2021	COLLINET Evelyne	102 rue du villarnier	isolation des murs extérieurs	17/06/2021	favorable	25/06/2021
07/07/2021	LUQUET Yvan	789 rue de Cosges	installation panneaux photovoltaïques	07/07/2021		
30/07/2021	TOUVREY Pascal	71 imp du bois de cosges	installation panneaux photovoltaïques	30/07/2021		
30/07/2021	MORONI Chantal	104 rue des Villeroz	création d'un muret + clôture	30/07/2021		

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 50.

Le maire

Le secrétaire de séance

Sylvie BONNIN

Maryse DOLARD